



ARRETE N° 2024\_0381

**ARRETE DE VOIRIE RUE MAURICE PREVOST**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2,
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de création de branchement eau en traversée de route à réaliser par l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, domiciliée 213 rue du Christ 45200 Amilly, représentée par Madame Aurore DAVID, dans la rue Maurice Prévost,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger

**ARRETONS**

**Article 1 :** A compter du 24 juin 2024, et jusqu'au 24 juillet 2024, le stationnement et la circulation seront interdits dans la rue Maurice Prévost.

**Article 2 :** Compte tenu de la présence du groupe scolaire entraînant une forte circulation de véhicules et de piétons, les travaux ne pourront être effectués que les **mercredis ou à partir des vacances scolaires le 08 juillet 2024.**

**Article 3 :** L'entreprise SUEZ EAU FRANCE mettra en place une déviation par les rues Pasteur et René Grognet.

**Article 4 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 5 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 6 :** L'entreprise SUEZ EAU FRANCE est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 7 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 8 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 10/06/2024

Le Maire,  
  
Denise SERRANO

Date d'affichage : 10/06/2024



SUEZ Eau France

TSA 54050  
26 avenue de l'île saint Martin



92894 NANTERRE CEDEX 9  
France

Tel : 2424003365.242401DAC02.02@captidec.fr  
Fax :

Réf. Protys : 2424003365.242401DAC02

N° affaire : 61-3712103

VILLEMANDEUR DAC  
45700 VILLEMANDEUR  
France

Courriel : [urbanisme@mairie-villemandeur.fr](mailto:urbanisme@mairie-villemandeur.fr)

Tel : +33238071688

Fax :

Objet : Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024\*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9

Le : 10/06/2024

Signataire : DAVID Aurore

(Accompagnement\_V5.10\_1.02)



## Demande d'arrêt de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



### Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Dénomination : SUEZ Eau France

Adresse : Centre-Val de Loire 213 rue du Christ BP 220

Code postal : 45200 Localité : AMILLY Pays : France

Nom contact : CVDL-R-MONTARGIS

Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : 244212201

Indicatif pays : +33

Fax : \_\_\_\_\_

Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : 2424003365.242401DAC02.02@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Nom contact : \_\_\_\_\_

Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° \_\_\_\_\_ Voie communale n° \_\_\_\_\_

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_

Adresse Numéro : 4 Nom de la voie : RUE MAURICE PREVOST

Code postal : 45700

Localité : VILLEMANDEUR

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : \_\_\_\_\_

Description des travaux : Création branchement eau EN TRAVERSEE DE ROUTE

Date prévue de début des travaux : 24/06/2024

Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 24/06/2024

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné :

Deux sens de circulation

Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants

Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores

Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)

Empiètement sur chaussée  Largeur de voie maintenue \_\_\_\_\_

Suppression de voie  Nombre de voie(s) supprimée(s) \_\_\_\_\_

(DAC P1 V5 v1.02)

**Interdiction de :****Circuler**véhicules légers poids lourds **Stationner**véhicules légers poids lourds **Dépasser**véhicules légers poids lourds 

Vitesse limitée à : \_\_\_\_\_ km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**DUREE DES TRAVAUX 2 JOURS MAXIMUM****La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**Le demandeur  Une entreprise Dénomination : SUEZ Eau FranceAdresse : Centre-Val de Loire 213 rue du Christ BP 220Code postal : 45200 Localité : AMILLY Pays : FranceNom contact : CVDL-R-MONTARGIS Prénom contact : \_\_\_\_\_Téléphone : 244212201 Indicatif pays : +33

Fax : \_\_\_\_\_ Indicatif pays : \_\_\_\_\_

Courriel : visio-gdo-ordo@suez.com**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

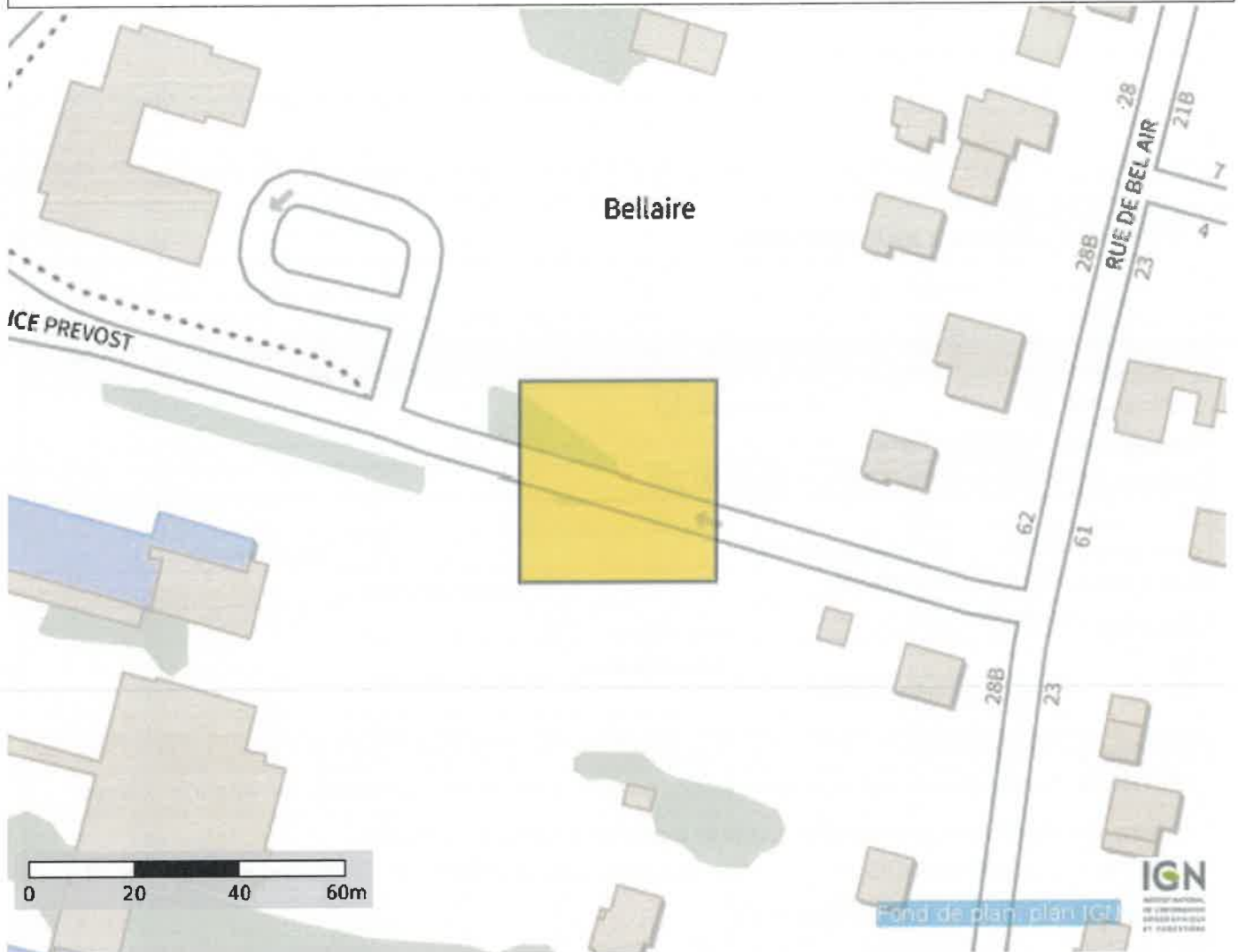
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup> J'atteste de l'exactitude des informations fournies Numéro d'affaire : 61-3712103Fait à : NANTERRE CEDEX 9Le : 10/06/2024Nom : DAVID Prénom : Aurore

Qualité : \_\_\_\_\_

(DAC\_P2\_V5\_v1.02)

# Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2024061000383P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

678946.4281508074

6765423.975743049

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

2,71751227329607 47,98867725838718  
2,71801295253046 47,98867725838718  
2,71801295253046 47,98900836121206  
2,71751227329607 47,98900836121206  
2,71751227329607 47,98867725838718

(PlanDetail\_Protys\_v1.01)





Implantation ouvrages

Nom du client : TOUALBIA MEHDI  
adresse : 4 Rue MAURRICE PREVOT  
VILLEMANDEUR 45700

Prestations : BRANCHEMENT NEUF AVEC PARAGEL ET COMPREUR TELERELEVE



